



Compte rendu de la réunion du 1^{er} Conseil d'École « Maternelle du RPI Chamarande – Torfou » Du mardi 5 novembre 2013

Étaient présents :

Madame Marie-Christine Arnault, directrice et enseignante PS-MS
Madame virginie Sérèmes, enseignante MS-GS
Madame Marie-Hélène Jolivet-Béal, maire de Chamarande
Monsieur Olivier Lejeune, vice-président de la Commission Scolaire de Chamarande
Madame Florence Cottin, adjointe aux Affaires Scolaires à Torfou
Monsieur Jacques-André Régnier, représentant des parents d'élèves
Madame Cécile Boulmier, représentante des parents d'élèves
Madame Anne Rivière, représentante des parents d'élèves
Monsieur Benjamin Morillon, représentant des parents d'élèves

Absents :

Monsieur Robert Poittevin Délégué Départemental de l'Éducation Nationale (excusé)

L'ordre du jour a été suivi et les différents points ci-dessous discutés :

Règlements intérieurs (conseil d'école et école)

Madame Arnault donne lecture des règlements « intérieur au conseil d'école » et « intérieur à l'école ».

Le règlement « intérieur au conseil d'école » est approuvé.

Le règlement « intérieur à l'école » est approuvé.

La « charte de laïcité » du Ministère de l'Éducation Nationale sera affichée dans l'école.

Bilan de la rentrée 2012-2013

Madame Arnault dresse un bilan de la rentrée 2013-2014. Il y a 53 élèves, qui se répartissent sur deux classes :

Dans la classe PS-MS de Madame Arnault, il y a 27 élèves, 17 de petite section et 10 de moyenne section.

Dans la classe MS-GS de Madame Sérèmes, il y a 26 élèves, 9 de moyenne section et 17 de grande section.

La rentrée s'est bien passée. Le nombre d'ATSEMs est satisfaisant et permet de prendre en charge les enfants dans de bonnes conditions.

RPI

Les Représentants des Parents d'Élèves indiquent qu'ils ont été interpellés par quelques parents (parents Chamaramais ayant un enfant en maternelle et un enfant scolarisé à Torfou) à propos d'un problème de décalage d'horaire entre le départ du car pour Torfou et l'ouverture de la maternelle.

En effet, le car au départ de Chamarande étant à 8h35 et la maternelle n'ouvrant qu'à 8h45, il est désagréable, en particulier lorsque la météo est mauvaise, de devoir attendre l'ouverture de la maternelle, 10 minutes dehors avec le plus jeune, sachant qu'il n'y a pas d'abri aux alentours et que ce délai ne permet pas non plus de faire un aller/retour chez soi.

Il y avait possibilité dans le passé, pour ces quelques parents de laisser, gracieusement, le plus petit à la garderie quelques minutes pour qu'il soit à l'abri avant d'être emmené à l'école avec les autres enfants de la garderie. Depuis que la garderie est gérée par la Communauté de Communes, ce n'est plus possible, puisqu'il y a facturation même si ce n'est que pour quelques minutes.

Les Représentants des Parents d'Élèves indiquent avoir fait une demande pour qu'une dérogation à la règle puisse être mise en place pour les parents identifiés, dès le 16 septembre. Après trois relances, ils sont toujours en attente d'une réponse, qui, leur dit-on ne saurait tarder.

Projet d'école

Les enseignantes exposent le projet d'école, reconduit encore cette année, qui s'articule autour de quatre objectifs.

- 1/ Acquérir un langage oral riche, organisé et compréhensible, enrichir le lexique, s'exprimer dans un groupe, raconter, se faire comprendre.

Le cahier de vie en est l'un des supports, tant à l'école qu'à la maison. Lors de la réunion de rentrée, des pages d'anciens cahiers de vie avaient été montrées afin de donner quelques exemples aux nouveaux parents.

Dès ce début d'année on peut constater que cet outil est régulièrement utilisé en famille. Pour les quelques enfants qui ne l'enrichissent que peu ou pas à la maison, celui-ci reste un support très riche et très motivant par son utilisation à l'école : en classe ils sont regardés en groupe et les enfants peuvent alors commenter ce qu'ils ont fait à la maison ou pour ceux dont les pages « maison » sont vierges, se souvenir de ce qu'ils ont fait précédemment à l'école en commentant les pages « école ».

Les pages d'exemples, même si elles ne sont plus exposées, sont toujours consultables.

- 2/ Entrer dans le monde de l'écrit, enrichir son imaginaire et sa culture littéraire

Un travail à partir de contes et d'albums va être fait tout au long de l'année.

Dans le cadre de la liaison entre les classes de GS et de CP, la réalisation d'un Kamishibaï va se poursuivre. Les GS vont travailler le langage écrit et la numération en CP et les CP vont venir créer leurs illustrations en GS.

- 3/ Maîtrise de la comptine numérique. Savoir compter jusqu'à 30 et dénombrer une quantité

Les enfants devront savoir compter jusqu'à 30 à la fin de la grande section. Le travail sera fait par l'intermédiaire de comptines à compter, de jeux de société avec un dé où l'on compte les cases, etc.

Un livre à compter sera réalisé avec les MS.

- 4/ Acquérir des références culturelles et s'exprimer par les arts, stimuler l'expression plastique, développer le plaisir d'écouter les autres et de chanter ensemble, se produire devant un public

Une représentation de la chorale aura lieu avant Noël et une autre en juin.

Les autres travaux, à partir d'œuvres plastiques variées, sont en cours de définition. En fonction des artistes étudiés et de ce qui sera disponible dans la région, des sorties auront lieu.

En MS-GS, un décloisonnement avec les CE2-CM1, permettra de faire un film d'animation comme ce fut le cas l'année dernière.

En fin d'année, une exposition des œuvres réalisées autour des artistes sera proposée.

Concernant les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) qui à partir de cette année se substituent à l'Aide Personnalisée (Soutien Scolaire), les enfants sont pris par petits groupes pour des activités en relation avec le projet d'école. En PS-MS, les enfants feront des activités artistiques, en MS-GS, les enfants participeront à la web-radio de l'école élémentaire (enregistrement au micro d'un jeu de questions-réponses, de micro-trottoir) et auront du soutien pour certains.

Autres projets pédagogiques

En PS-MS, la période s'y prêtant ce sont des travaux sur Noël qui vont être réalisés. D'autres projets sont à l'étude, en lien avec le projet d'École.

En MS-GS, deux grands projets sont prévus, la préhistoire, et plus tard sur l'année, la Grèce Antique. Entre les deux, ce seront des contes traditionnels qui seront travaillés, en lien avec le projet d'École.

Rencontres parents-enseignants

Il y a eu la réunion de rentrée en septembre, la journée portes ouvertes lors des élections des Représentants des Parents d'élèves en octobre, il y aura une rencontre en décembre à l'occasion de la chorale, la remise des livrets en février et mi-juin. Il y aura aussi (à confirmer) une journée portes ouvertes en avril à l'occasion d'un marché aux plantes.

Les enseignantes précisent que lorsque les parents veulent les rencontrer, ils peuvent les contacter (de visu, par téléphone ou par les cahiers de liaison) afin de convenir d'une date.

La restauration scolaire

Les Représentants des Parents d'Élèves remercient la mairie d'avoir acheté de nouvelles serviettes parfaitement adaptées aux maternelles.

Il subsiste un problème de lavage, puisque les serviettes étant plus grandes que les anciennes, il est nécessaire de faire deux machines à chaque fois pour les laver. Un système de ronds de serviettes personnalisés va être mis en place, au moins pour les MS-GS qui sont plus susceptibles de garder leurs serviettes assez propres pour être utilisées plusieurs jours de suite.

Concernant la gestion de la cantine, celle-ci sera bien déléguée à la Communauté de Communes au 1^{er} janvier 2014.

Ceci ne changera rien, au moins pour l'année scolaire 2013-2014. Le personnel restera le même ainsi que le prestataire « les Petits Gastronomes ». Lorsque le contrat avec « les Petits Gastronomes » arrivera à échéance, un nouveau prestataire sera recherché avec une vraie volonté de qualité.

Le quotient familial sera dorénavant pris en compte, le coût d'un repas en T6 (tarif le plus cher) sera de 3€50, il n'y aura donc aucune augmentation, juste des diminutions de tarifs.

Une badgeuse pour les cartes monétiques (les cartes utilisées pour la garderie ou le centre de loisir) sera installée à l'entrée de l'école. Les parents pourront donc « badger » tous les matins pour valider le repas de midi de leurs enfants.

Les familles qui ne sont pas encore inscrites au service monétique et dont les enfants seront susceptibles de manger à la cantine devront le faire avant le 1^{er} janvier.

Une information plus détaillée va être distribuée aux familles prochainement.

Les Représentants des Parents d'Élèves vont reprendre prochainement leurs visites mensuelles de la cantine.

La coopérative scolaire :

La subvention municipale n'est pas encore arrivée.

La coopérative scolaire dispose à ce jour de la somme de 995,58 euros. La souscription auprès des parents (+844€) ainsi que le goûter organisé lors des élections des représentants de parents d'élèves (+143€) en octobre ont rapporté 987€.

Le photographe scolaire passera en milieu d'année, une partie de la recette liée à la vente des photos de classe reviendra à la coopérative scolaire.

La Caisse des Écoles :

Un voyage scolaire en Auvergne va être organisé pour certaines classes d'élémentaire. Ce voyage, même s'il représente un investissement important, ne remet pas en cause la capacité de la Caisse des Écoles à financer les projets pédagogiques pour les classes de l'école maternelle.

Le financement d'un vidéo projecteur ou d'un grand écran de télévision est à l'étude ainsi que le financement de matériel pour le potager de l'école (arrosoir, outils, graines, plantes, etc).

Entretien de l'école et des jeux. Travaux

Des réparations sur la toiture de la maternelle sont en cours. La directrice demande que les travaux puissent être réalisés durant les vacances ou les mercredis et non les jours d'école.

Les plaques du faux-plafond présentant des traces d'humidité (fuites d'eau depuis la toiture) vont être changées.

Madame le maire indique que le système de fermeture du bac à sable, permettant d'éviter que les chats ne s'en servent de litière, est prêt et que l'on n'attend plus que l'arrivée des beaux jours pour changer le sable et mettre le système de fermeture en place.

Une petite révision de la structure de jeux est à prévoir.

La grille située au niveau du portail d'entrée de l'école est toujours inondée lorsqu'il pleut, ceci même avec les buses qui ont été installées par les services techniques. De l'herbe pousse aussi sous cette grille.

Les Représentants des Parents d'Élèves indiquent qu'il faudrait revoir les différents systèmes d'évacuation de l'eau en provenance de la cour, puisque c'est cette eau qui se déverse au niveau du portail d'entrée.

La poignée de la porte d'entrée est cassée depuis le 11 octobre et n'a toujours pas été réparée. La mairie indique avoir demandé à l'artisan de passer, mais que celui-ci tarde à se déplacer.

La cabane à vélo est en très mauvais état. Sa porte ne ferme pas.

Certains vélos sont cassés ou nécessitent des réparations.

Durant les vacances, il arrive que les vélos soient retrouvés dans les rues de Chamarande. Les Représentants des Parents d'Élèves proposent que les vélos soient remis à l'abri, dans l'école ou aux ateliers municipaux, au lieu de rester dans la cabane.

La Commission Scolaire était passée avant la rentrée pour lister, avec la directrice, différentes réparations à effectuer et avait relevé, comme cela avait déjà été signalé en conseil d'école en juin 2013, la présence d'une découpe dans le grillage de la cour. Les services techniques ont été enquis d'effectuer une réparation. Cette réparation n'a pas pu être faite et Madame le maire n'en a pas été informée par ses services. C'est un parent d'élève qui est venu avec sa pince, quelques jours après la rentrée des classes, pour placer un bout de grillage bouchant le trou.

Les Représentants des Parents d'Élèves demandent qu'une procédure rigoureuse soit mise en place au sein de la municipalité pour suivre l'avancement des différentes demandes concernant l'école.

Les Représentants des Parents d'Élèves trouvent aussi que trop de réparations de fortune sont réalisées. Pour prendre le dernier exemple en date, une traverse de bois - moins de 15 euros neuve - était pourrie dans la cour. Une réparation de fortune, au gros scotch, avait été réalisée en juin 2012 par les services techniques. La réparation n'ayant pas tenu, il y a 8 mois les enseignantes avaient demandé aux services techniques de repasser, ce qui a été fait avant la rentrée. Mais cette fois-ci, c'est une gouttière mise à l'envers, tenue par du gros scotch qui a été placée pour consolider la traverse pourrie.

Les Représentants des Parents d'Élèves estiment que ces réparations de fortune ne sont pas appropriées.

Des parents se sont proposés pour remplacer les gros écrans cathodiques des 4 ordinateurs de la classe des MS-GS par des écrans plats de récupération. Fonction du nombre d'écrans pouvant être récupérés, la Caisse des Ecoles pourrait être mise à contribution pour que les 4 écrans soient changés.

Des parents se proposent d'investir un peu de temps dans la réfection des murs en très mauvais état du hall de la maternelle. Les Représentants des Parents d'Élèves trouvent que c'est une très bonne idée, ils se proposent de gérer le projet, et demandent à la mairie de le valider. La mairie financerait le matériel (enduit, toile de verre, peinture, outils) et les parents apporteraient leurs temps. Madame le maire va étudier cette proposition.

Merci à la mairie d'avoir recollé l'élément de poterie de la décoration extérieure de l'école.

Calendrier scolaire :

Le Conseil d'École rend un avis favorable sur l'éventualité de faire un ou des ponts pour les 1^{er}, 8 et/ou 29 mai 2014. Les dates exactes et les modalités ne sont pas définies.

La journée du 11 juin 2014 sera travaillée, pour rattraper la journée du 2 septembre 2013 (décision ministérielle).

Semaine de 4 jours ½ :

Soucieux de ne pas polluer le Conseil d'École avec un long débat sur la réforme des rythmes scolaires qui aurait limité le temps pour aborder d'autres points, les Représentants des Parents d'Élèves ont provoqué une pré-réunion entre les Commissions Scolaires du RPI et les Représentants des Parents d'Élèves de maternelle et d'élémentaire, afin d'en débattre.

Cette pré-réunion a été autant constructive qu'instructive et un compte rendu a pu être présenté en conseil d'école.

En fin d'année scolaire 2012-2013, les Commissions Scolaires des différentes communes composant l'intercommunalité ont déposé un récapitulatif des différentes propositions qui avaient été élaborées en concertation entre les Représentants des Parents d'Élèves, les enseignants et les mairies au cours de l'année.

Pour notre RPI, représentants des parents et enseignants ont proposé :

- que le matin soit réservé aux apprentissages scolaires, quitte à avancer l'horaire de la classe le matin,

- que l'on crée des plages horaires importantes (1h30 au moins) deux fois par semaines pour pouvoir accueillir des activités périscolaires (TAP) diversifiées et qualitatives,
- et enfin, que l'intérêt de l'enfant prime avant un quelconque autre intérêt.

Les enseignantes de maternelle avaient proposées de plus que la pose méridienne soit allongée de 10 minutes afin de rendre plus simple la gestion des APCs (Activités Pédagogiques Complémentaires), permettant par la même d'améliorer la gestion de deux services de restauration scolaire.

Une Commission de la Communauté de Communes (groupe de travail) s'est tenue fin octobre afin de mettre en place un projet commun de Réforme des Rythmes Scolaires pour l'ensemble de la Communauté « Entre Juine et Renarde ». Lors de cette commission, un certain nombre d'élus d'autres communes ont émis l'hypothèse de faire une Réforme des Rythmes Scolaires à moindre coût en proposant de purement et simplement remplacer les activités périscolaires par du temps de garderie (décalage du début des cours de 30 minutes le matin, 15 minutes de récréation de plus entre midi et deux, ceci tous les jours).

Les Représentants des Parents d'Élèves de ces communes se sont rapprochés des Représentants des Parents d'Élèves du RPI et ont fait part de leurs inquiétudes.

Les délégués de parents informent le conseil d'école qu'ils vont rédiger un courrier qui sera adressé à Monsieur le président de la Communauté de Communes avec copie aux maires, Commissions Scolaires, enseignants et parents d'élèves des communes de la communauté, ainsi qu'à l'Inspection Académique, afin de lui faire part, de manière officielle, de leurs craintes de ne pas voir aboutir une réforme des Rythmes Scolaires dictée par l'intérêt de l'enfant et non uniquement par intérêt économique.

Sachant que la prochaine Commission de la Communauté de Commune est prévue le 14 novembre, les Représentants des Parents d'Élèves du RPI Chamarande-Tortou (maternelle et élémentaire) ont demandé à revoir les Commissions Scolaires du RPI, afin de faire un point précis sur l'avancement des discussions.

Fin de la réunion du conseil d'école. La date du second conseil d'école de l'année scolaire est fixée au 24 janvier 2014.

Pour les Représentants des Parents d'Élèves,
Chamarande, le 7 novembre 2013

Pour toute question ou remarque, n'hésitez pas à contacter vos Représentants de Parents d'Élèves, de visu à l'école ou par mail à l'adresse parentsdeleves.bastard@orange.fr

Vous retrouverez aussi diverses informations concernant l'école de vos enfants sur notre site web à l'adresse : <http://maternelle.regnier-schmit.net/>